

V. Les déchetteries

La Communauté de Communes Bresle Maritime dispose sur son territoire de deux déchetteries.

Ces déchetteries ont pour rôle de :

- ↪ permettre aux habitants de la Communauté de Communes, ainsi qu'à certains professionnels, d'évacuer les déchets non collectés par le tri aux points d'apports volontaires et non ramassés lors de la collecte des ordures ménagères,
- ↪ faciliter l'évacuation des déchets encombrants,
- ↪ augmenter le recyclage et valorisation des déchets,
- ↪ éviter les dépôts sauvages sur la Communauté de Communes.

Depuis le 1^{er} janvier 2009 et pour une durée de un an renouvelable 3 fois, l'entreprise IKOS Services assure la gestion et l'exploitation des déchetteries d'Ault et du Tréport.

En 2009, plusieurs nouvelles filières ont été mises en place. Il s'agit de :

- la collecte séparée du bois sur les 2 déchetteries,
- la collecte des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) sur les 2 déchetteries (signature d'une convention avec EcoSystème et Recylum pour bénéficier d'un soutien financier sur la collecte et le traitement),
- et la collecte de l'amiante au Tréport.

V.1. Déchetterie de AULT (80)



Déchets acceptés

La déchetterie de Ault est de type « couverte ». Elle dispose de 6 quais pour accepter les déchets ménagers suivants :

- Gravats
- Encombrants
- Ferrailles
- Déchets verts
- Cartons
- Bois

- Déchets ménagers spéciaux
 - ↙ huiles de vidange usagées
 - ↙ piles
 - ↙ batteries
 - ↙ peintures
 - ↙ solvants
- ↙ phytosanitaires
- ↙ produits acides/basiques
- ↙ radiographies
- ↙ emballages souillés
- ↙ néons, ampoules
- Cartouches d'encre
- DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Horaires d'ouverture

La déchetterie de AULT est ouverte aux usagers aux horaires suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi		14 h – 18 h
Mardi	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Mercredi	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Samedi	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Dimanche et jours fériés	Fermé	

Le gardiennage de la déchetterie d'Ault est assuré par un agent de la Communauté de Communes.

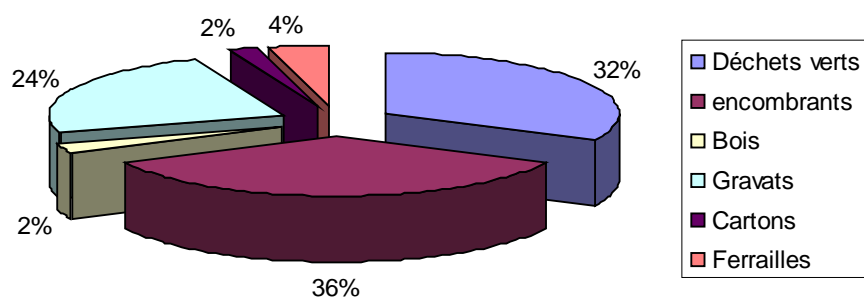
Tonnages

Les tonnages collectés pour l'année 2009 sont les suivants :

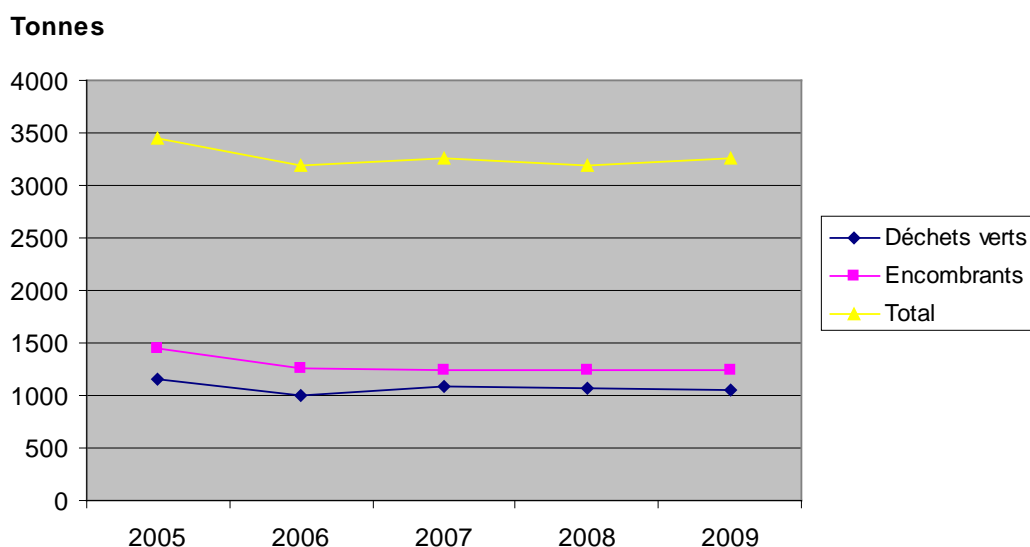
	Année 2009		Evolution par rapport à 2008		Evolution en %	
	rotations	tonnes	en rotations	en tonnes	rotations	tonnes
Déchets verts	159	1 046.50	-100	-15.72	-38.6	-1.5
Encombrants	254	1 165.89	-33	-67.46	-11.5	-5.5
Bois	24	75.44	+24	+75.44		
Gravats	66	771.06	-1	+101.06	-1.5	+15.1
Cartons	64	66.7	+16	+15.94	+33.3	+31.4
Ferrailles	51	135.49	-10	-34.06	-16.4	-20.1
TOTAL	618	3 261.08	-104	+75.2	-14.4	+2.4

Les déchets ménagers spéciaux sont aussi collectés sur le déchetterie de Ault. En 2009, environ 32 tonnes ont été collectées. Il s'agit principalement de pots de peinture (environ 27 tonnes) et d'emballages souillés.

Répartition des déchets admis à la déchetterie d'Ault en 2009



Evolution des déchets admis à la déchetterie de Ault depuis 2005



Valorisation

Valorisation des matériaux collectés en déchetterie :

Type de déchet	Mode de traitement	Site de traitement
Déchets verts	Compostage	Plate-forme de compostage IKOS de Fresnoy-Folny (76)
Encombrants	Stockage	CET de Classe II de l'entreprise IKOS de Fresnoy-Folny (76)
Cartons	Recyclage	Centre de tri IKOS de Fresnoy-Folny (76)
Ferrailles	Recyclage	Société COINTREL au Tréport (76)
Gravats	Stockage ou utilisation locale	Epandage local ou CET de classe III de l'entreprise IKOS de Fresnoy Folny (76)
Déchets Ménagers Spéciaux Peintures Solvants Piles Huile de vidange Batteries	Valorisation énergétique Valorisation énergétique Valorisation matière Valorisation énergétique Démantèlement et recyclage	VIDAM (Villers Bretonneux -80) VIDAM (Villers Bretonneux -80) COREPILE Valrecoise (St Juste en Chaussée – 60) Galoo SRM (Rouxmesnil Bouteille – 76)

V.2 Déchetterie du TREPORT (76)



Déchets acceptés

La déchetterie du Tréport est de type « ouverte ». Elle dispose de 8 quais pour accepter les déchets ménagers suivants :

- Gravats
- Encombrants
- Bois
- Ferrailles
- Déchets verts
- Cartons
- Huiles de vidange usagées
- Huiles alimentaires usagées
- Batteries
- Pneus
- Emballages vides souillés (bidons d'huile vides)
- DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
- Amiante

Horaires d'ouverture

La **déchetterie du Tréport** est ouverte aux usagers aux horaires suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Mardi	Fermé	
Mercredi	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Jedi	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Vendredi	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Samedi	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Dimanche et jours fériés	Fermé	

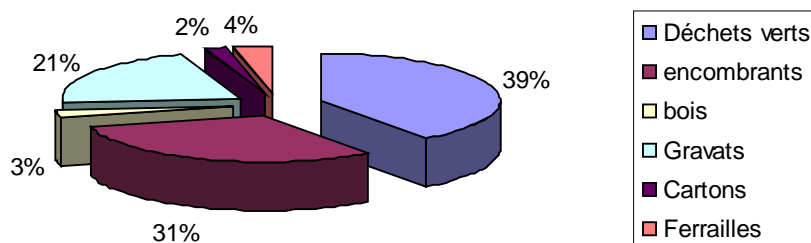
Le gardiennage est assuré par un agent de l'entreprise IKOS Services.

Tonnages

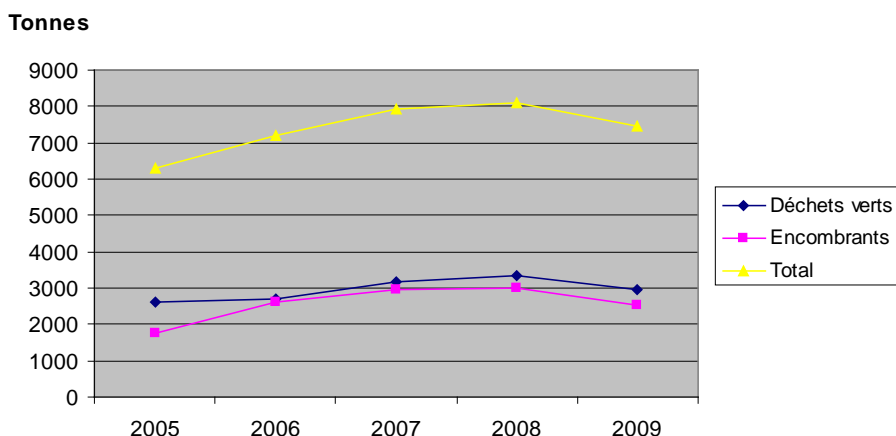
Les tonnages collectés pour l'année 2009 sont les suivants :

	Année 2009		Evolution par rapport à 2008		Evolution en %	
	rotations	tonnes	en rotations	en tonnes	rotations	tonnes
Déchets verts	403	2 975.42	-52	-372.96	-11.4	-11.1
Encombrants	378	2 300.25	-39	-680.08	-9.4	-22.8
Bois	57	219.58	+57	+219.58		
Gravats	134	1 550.55	+22	+128.7	+19.6	+9.1
Cartons	74	139.86	+42	+71.98	+131.3	+106
Ferrailles	84	272.35	-12	-1.75	-12.5	-0.6
TOTAL	1 130	7 458.01	+18	-634.53	+1.6	-7.8

Répartition des déchets admis à la déchetterie du Tréport en 2009



Evolution des déchets admis à la déchetterie du Tréport depuis 2005



Valorisation

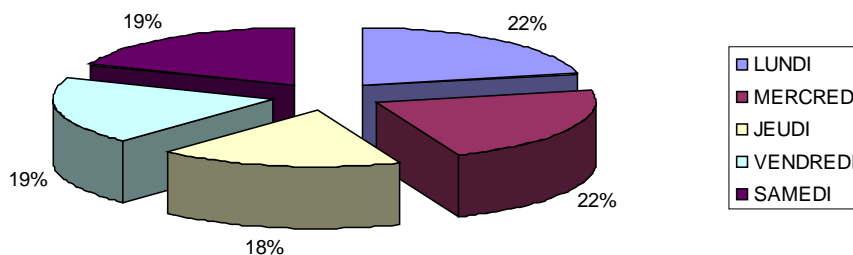
Valorisation des matériaux collectés en déchetterie :

Type de déchet	Mode de traitement	Site de traitement
Déchets verts	Compostage	Plate-forme de compostage IKOS de Fresnoy-Folny (76)
Encombrants	Stockage	CET de Classe II de l'entreprise IKOS de Fresnoy-Folny (76)
Cartons	Recyclage	Centre de tri IKOS de Fresnoy-Folny (76)
Ferrailles	Recyclage	Société COINTREL au Tréport (76)
Gravats	Stockage	Epandage local ou CET de classe III de l'entreprise IKOS de Fresnoy Folny (76)
Amiante	Stockage	CET de l'entreprise IKOS de Fresnoy-Folny (76)
Pneus	Valorisation	ALIAPUR
Huile de vidange	Valorisation énergétique	Valrecoise (St Juste en Chaussée – 60)
Huiles alimentaires	Valorisation	MJR (Sierville – 76)
Batteries	Démantèlement et recyclage	Galloo SRM (Rouxmesnil Bouteille – 76)

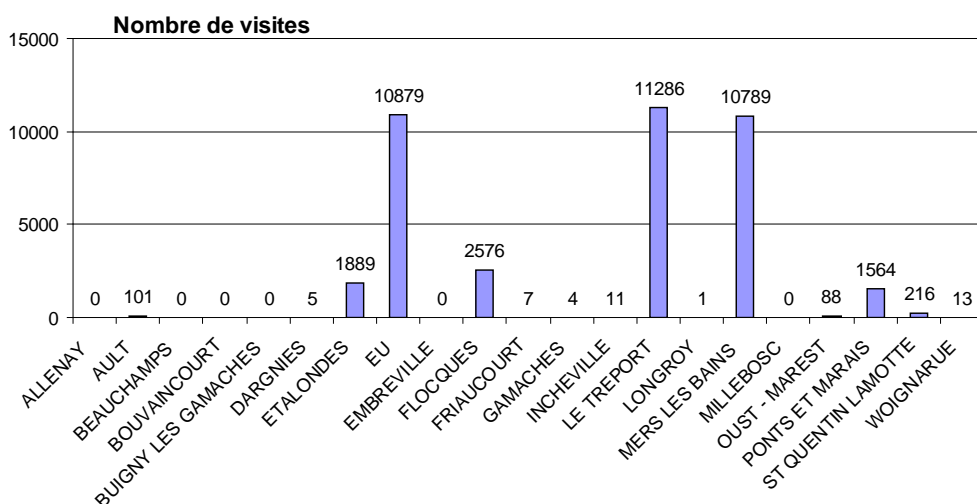
Fréquentation

Le chiffre de fréquentation de la déchetterie s'est élevé à 39 429 visites en 2009.

Répartition de la fréquentation journalière annuelle

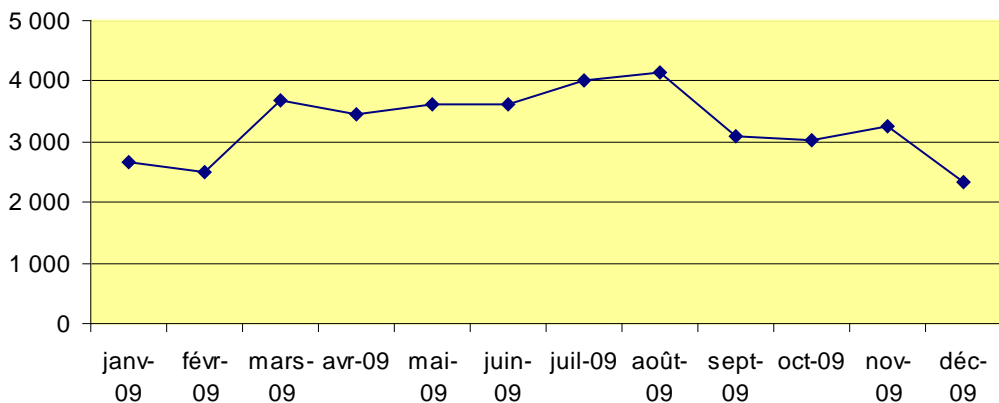


Répartition de la fréquentation par commune



Répartition de la fréquentation mensuelle

Nombre de visites



ZOOM SUR LA COLLECTE DE L'AMIANTE

Une collecte de l'amiante pour les particuliers a été mise en place à la déchetterie du Tréport. Cette collecte est réalisée une seule fois par mois (le dernier mardi matin) en dehors des horaires d'ouverture normaux de la déchetteries car des normes de sécurité plus contraignantes sont imposées. En 2009, environ 30 tonnes ont été collectées.



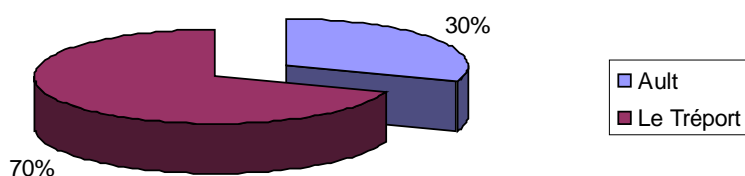
V.3 Total des deux déchetteries

Pour les déchetteries, 2 véhicules ampliroll sont utilisés pour changer les bennes avec 2 chauffeurs à temps plein. 2 agents assurent le gardiennage des sites.

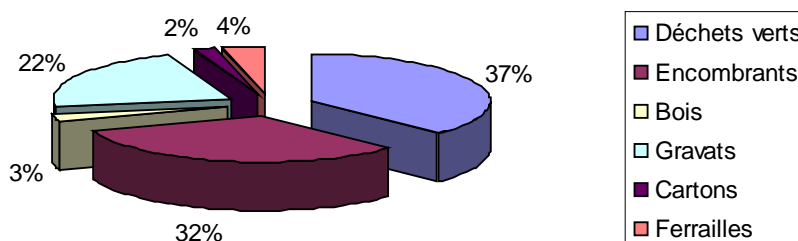
Les tonnages collectés pour l'année 2009 sont les suivants :

	Année 2009		Evolution par rapport à 2008		Evolution en %	
	rotations	tonnes	en rotations	en tonnes	rotations	tonnes
Déchets verts	562	4 021.92	-152	-388.68	-21.3	-8.8
Encombrants	632	3 466.14	-72	-747.54	-10.2	-17.7
Bois	81	295.02	+81	+295.02		
Gravats	200	2 321.61	+21	+229.76	+11.7	+11.0
Cartons	138	206.56	+58	+87.92	+72.5	+74.1
Ferrailles	135	407.84	-22	-35.81	-14.0	-8.1
TOTAL	1 748	10 719.09	-86	-559.33	-4.7	-5.0

Répartition des tonnages par déchetterie

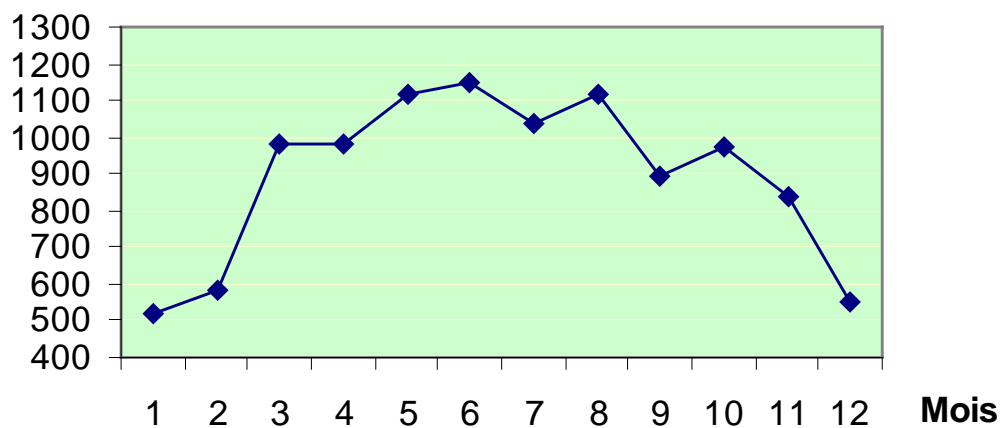


Répartition des déchets admis en 2009



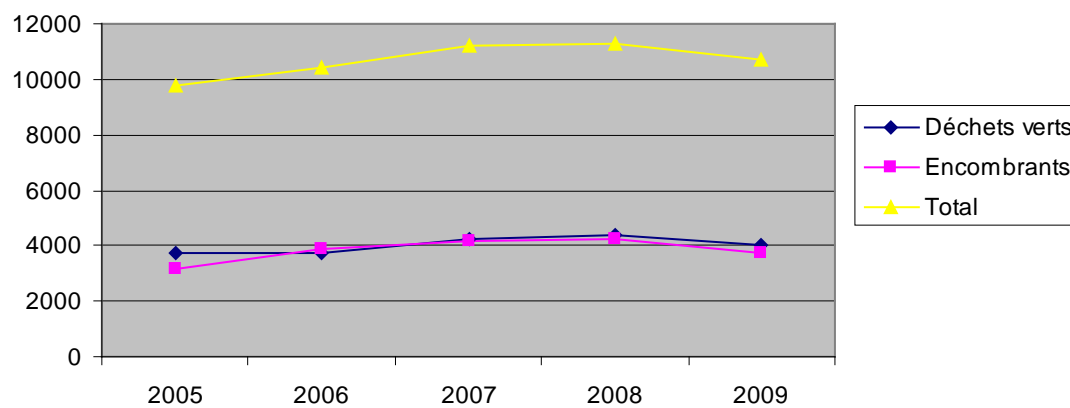
Evolution des tonnages collectés en déchetteries au cours de l'année 2009

Tonnage



Evolution des déchets admis aux déchetteries depuis 2005

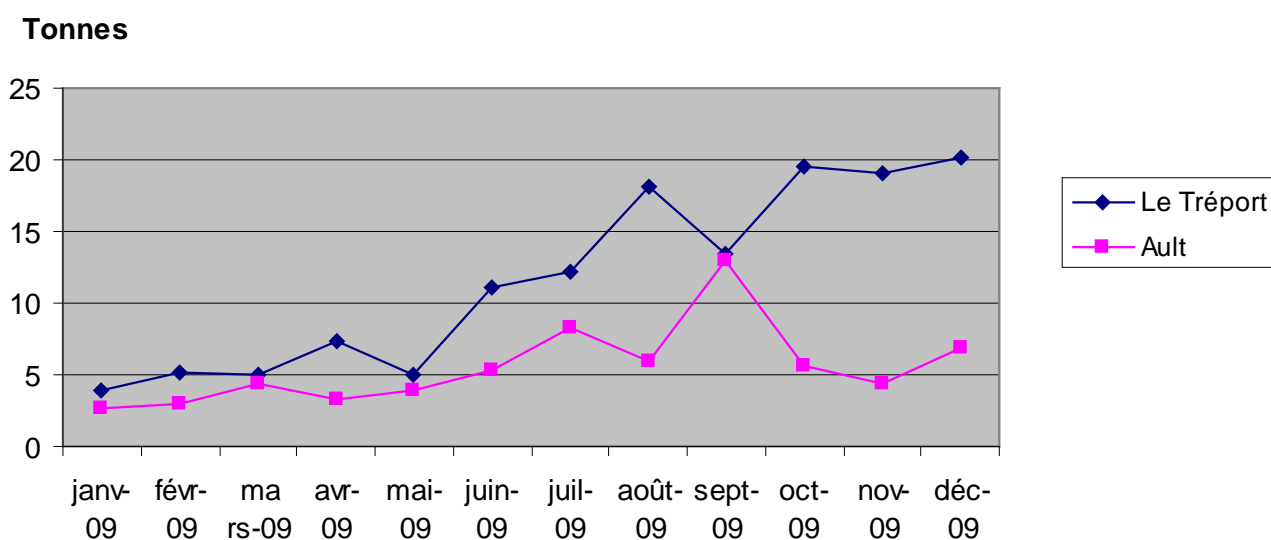
Tonnes



ZOOM SUR LES CARTONS

Depuis le mois de juin 2009, les cartons bruns ne sont plus collectés avec les ordures ménagères car ils doivent être déposés en déchetterie en vue de leur recyclage. Pour l'année 2009, le tonnage collecté en déchetterie a globalement augmenté de 74 %. Cependant, on note une grande différence entre la période janvier-mai et juin-décembre puisque que le tonnage moyen collecté est en progression de 167 % (de 8.72 tonnes à 23.28 tonnes). Ces chiffres sont plus marqués sur la déchetterie du Tréport puisque le tonnage mensuel moyen a plus que triplé (5.25 à 16.23 tonnes).

Evolution des tonnages collectés en déchetteries au cours de l'année 2009



	Le Tréport	Ault	Total
Tonnage annuel 2008	67.88	50.76	118.64
Tonnage annuel 2009	139.86	66.7	206.56
moyenne annuelle 2009	11.66	5.56	17.21
moyenne janvier-mai 2009	5.25	3.46	8.72
moyenne juin-décembre 2009	16.23	7.05	23.28
évolution sur les 2 périodes	+ 208.71 %	+ 103.65 %	+ 166.97 %

ZOOM SUR LES DEEE

Avant la signature des conventions avec Ecosystème et Recylum début 2009, les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques étaient principalement collectés avec les encombrants ou les ferrailles. Désormais, ces déchets sont collectés gratuitement par ces éco organismes et un soutien financier nous est versé en fonction des tonnages.

Pour l'année 2009, environ 82 tonnes de DEEE ont été évacuées en vue de leur recyclage soit environ 2 100 unités de manutention (UM). Chaque UM correspond par exemple à un réfrigérateur, un congélateur, une gazinière ou une caisse grillagée d'écran ou de petits appareils en mélange.

Les **appareils électriques** et **électroniques** récupérés

				 <p>Attention Même en panne, les appareils doivent être déposés propres, bien vidés de leur contenu et dans le meilleur état possible.</p>
RÉFRIGÉRATEURS / CONGÉLATEURS / CLIMATISEURS		LAVAGE / CUISSON / CHAUFFAGE		
				 <p>Les lampes Les « appareils lumineux » (lampes à économie d'énergie, tubes fluo...) se recyclent aussi, mais requièrent un traitement particulier. Les ampoules fluorescentes et à filament ne sont pas recyclées. Liste des points de collecte : www.recylum.com</p>
TÉLÉVISEURS / MONITEURS		ORDINATEURS PORTABLES / ÉCRANS		
				
	PETIT ÉLECTROMÉNAGER	INFORMATIQUE	AUDIO / VIDÉO / TÉLÉPHONIE	
				
OUTILLAGE		JOUETS / LOISIRS		

V.4 Décharge du SIVOM de GAMACHES (80)

Une convention a été passée avec le SIVOM de Gamaches pour que les habitants des communes de Buigny-les-Gamaches, Dargnies, Embreville et Gamaches puissent déposer leurs déchets verts, leurs encombrants et leurs ferrailles à la décharge du SIVOM de Gamaches. Les déchets verts sont traités sur place tandis que les encombrants sont dirigés vers le CET de classe II de l'entreprise BOINET de Mons-Boubert (80). Les ferrailles sont, quant à elles, reprises par un ferrailleur en vue de leur recyclage.

VI. Les collectes spécifiques

Des collectes sont assurées sur une partie du territoire communautaire pour les déchets verts, les encombrants ou les ferrailles. Ces collectes sont soit réalisées par du personnel communal par le biais d'une convention, soit par l'intermédiaire d'un prestataire privé.

VI.1 Collectes en porte à porte

Les Déchets Verts

La collecte des déchets verts est réalisée par du **personnel communal** dans les communes suivantes :

- **Ault** (80) : Collecte à la demande. Les déchets collectés sont évacués vers la déchetterie de Ault (80).
- **Beauchamps** (80) : Collecte à la demande.
- **Dargnies** (80) : Les déchets verts sont collectés une fois par semaine. L'évacuation des déchets se fait vers la décharge du SIVOM de Gamaches (80).
- **Etalondes** (76) : Les déchets verts sont collectés une fois par semaine du 15 avril au 15 octobre. Les déchets sont évacués vers la déchetterie du Tréport (76).
- **Ponts-et –Marais** (76) :
Collecte à la demande. Les déchets sont déposés à la déchetterie du Tréport (76).

L'entreprise ENVIRO DECLERCQ est chargée d'assurer une prestation de collecte hebdomadaire des déchets verts, en porte à porte, pour la période du 15 avril au 15 octobre sur la commune de Mers-les-Bains. 171.46 tonnes ont été collectées en 2009 (tonnage en baisse de 10 % par rapport à 2008) et dirigées vers la plate-forme de compostage IKOS de Fresnoy-Folny (76).

Les Encombrants

La collecte des encombrants est réalisée par du **personnel communal** dans les communes suivantes :

- **Ault** (80) : Collecte à la demande. Les encombrants sont évacués vers la déchetterie de Ault (80).
- **Beauchamps** (80) : Collecte des encombrants-ferrailles une fois par an.
- **Buigny-les-Gamaches** (80) : Collecte des encombrants une fois par an. L'évacuation des déchets se fait vers la décharge du SIVOM de Gamaches (80).
- **Dargnies** (80) : Les encombrants sont collectés une fois par mois. Les encombrants sont évacués vers la décharge du SIVOM de Gamaches (80).
- **Embreuille** (80) : Les encombrants sont collectés une fois par mois. Les encombrants sont évacués vers la décharge du SIVOM de Gamaches (80).
- **Gamaches** (80) : Les encombrants sont collectés une fois par mois. Les encombrants sont évacués vers la décharge du SIVOM de Gamaches (80).
- **Eu** (76) : Une collecte est effectuée une fois tous les deux mois. Les déchets sont évacués vers la déchetterie du Tréport (76).
- **Oust-Marest** (80) : Collecte des encombrants-ferrailles une fois par mois. Les encombrants sont déposés à la déchetterie de Ault (80).

- **Ponts-et-Marais (76)** : Collecte des encombrants 3 fois par an. Ces encombrants sont évacués vers la déchetterie du Tréport (76).
- **Saint Quentin Lamotte (80)** : Collecte des encombrants 1 fois tous les 2 mois. Ces encombrants sont évacués vers la déchetterie d'Ault (80).

En 2009 l'entreprise ENVIRO DECLERCQ est chargée de collecter des encombrants en porte à porte sur 3 communes :

- **Mers-les-Bains (80)** : Collecte des encombrants-ferrailles une fois par mois (le dernier jeudi). Les encombrants sont évacués vers le CET IKOS de Fresnoy-Folny (76). 108.46 tonnes ont été collectées en 2009 (en baisse de 19 % par rapport à 2008).
- **Longroy (76)** : La collecte est réalisée une fois par trimestre. Les déchets sont évacués vers le CET IKOS de Fresnoy-Folny (76). 14,6 tonnes ont été collectées en 2009.
- **Millebosc (76)** : Collecte des encombrants-ferrailles une fois par an. Les encombrants sont déposés au CET IKOS de Fresnoy-Folny (76). 1,86 tonne a été collectée en 2009.

Les Ferrailles

La collecte des ferrailles est réalisée par du **personnel communal** dans les communes suivantes :

- **Buigny-les-Gamaches (80)** : Collecte une fois par an.
- **Friaucourt (80)** : Collecte une fois par trimestre.
- **Gamaches (80)** : Collecte une fois par mois
- **Incheville (76)** : Collecte 6 fois par an.
- **Dargnies (80)** : Collecte 6 fois par an.
- **Woignarue (80)** : Collecte une fois par an.

VI.2 Autres collectes et opérations diverses

Dans quelques communes de la Communauté de Communes, des bennes sont mises à disposition des habitants pour déposer leurs déchets verts ou leurs encombrants.

Les Déchets Verts

Des bennes d'une capacité de 15 ou 30 m³ sont installées sur les communes de Bouvaincourt-sur-Bresle, Incheville et Longroy pour leurs habitants. La prestation de vidage de ces bennes est assurée par l'entreprise ENVIRO DECLERCQ. Il existe également un box d'une capacité de 22 m³ à Beauchamps. Ces déchets verts sont ensuite dirigés vers le CET de Fresnoy-Folny (76).

Tonnage déchets verts	Bouvaincourt	Incheville	Longroy	Beauchamps	TOTAL
2008	204.88	219.1	150.04	608.72	1 182.74
2009	170.31	198.38	114.5	846.78	1 329.97
Evolution	-34.57 (-17%)	-20.72 (-9%)	-35.54 (-24%)	+230.06 (+39%)	+147.23 (+12%)

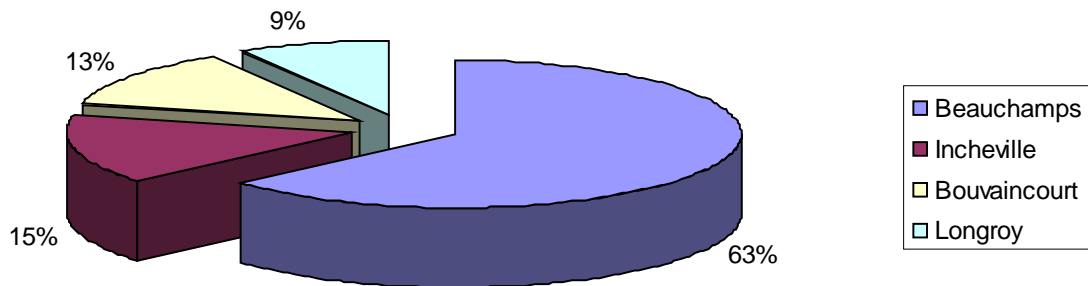


Box de déchets verts de Beauchamps

Benne de 15 m3 pour les déchets verts



Répartition des déchets verts collectés au cours de l'année 2009

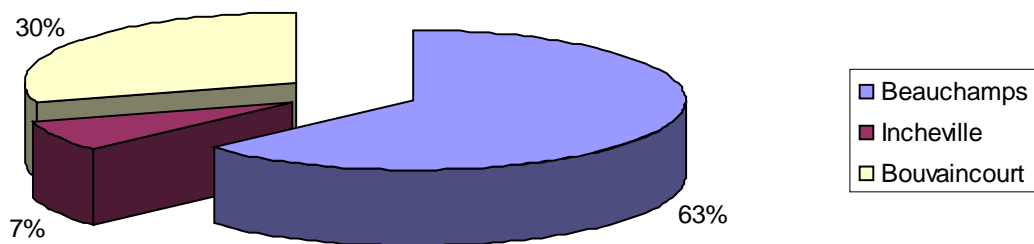


Les Encombrants

Les communes de Beauchamps, Bouvaincourt-sur-Bresle et Incheville disposent de bennes de 15 ou 20 m³ pour collecter les encombrants des habitants de ces communes. Le vidage de ces bennes est réalisé par l'entreprise ENVIRO DECLERCQ. Ces encombrants sont déposés au CET IKOS de Fresnoy-Folny (76).

Tonnage encombrants	Bouvaincourt	Incheville	Beauchamps	TOTAL
2008	124.8	27.46	275.4	427.66
2009	170.31	42.04	362.25	574.6
Evolution	+45.51 (+36%)	+14.58 (+53%)	+86.85 (+31%)	+146.94 (+34%)

Répartition des encombrants collectés au cours de l'année 2009



La vente de composteurs

Depuis l'été 2009, la Communauté de Communes a mis en place une opération de compostage individuel destinée aux particuliers.

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage.

Cela permet de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage individuel est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement.

Cette opération se concrétise par la vente à un tarif préférentiel de 25 euros d'un composteur (un seul par foyer) d'un volume de 400 litres respectant la norme NF Environnement accompagné de son bio seau (pour transporter ses épluchures de votre cuisine jusqu'à votre composteur), d'un aérateur mélangeur et d'un guide du compostage pour obtenir un compost de qualité. Cette opération est soutenue financièrement par les Conseils Généraux de la Seine Maritime et de la Somme.

En 2009, environ 350 composteurs ont été distribués.

